



LA SEYNE-SUR-MER

Guichet Unique  
aux Familles

# Dossier unique d'inscriptions

## ANNÉE SCOLAIRE 2024 - 2025

### RETOUR DU DOSSIER DU 2 AVRIL AU 17 MAI 2024

CALENDRIER

- Prioritairement par la messagerie de votre compte sur le « Portail Famille »
- Par mail : [guichet.unique@la-seyne.fr](mailto:guichet.unique@la-seyne.fr)
- À l'accueil du Guichet Unique aux Familles, Espace Social Dr Raybaud, 1 rue Renan



### ATTENTION !!! PAS DE 2ÈME CAMPAGNE D'INSCRIPTIONS

Au-delà du 17 MAI 2024, les dossiers seront réceptionnés **mais** l'enfant ne pourra fréquenter **aucune activité avant le 01 OCTOBRE 2024**

**Le Guichet Unique aux Familles se réserve le droit de refuser tout dossier incomplet ou en cas de non-paiement des sommes dues l'année précédente.**

PIÈCES A FOURNIR

- Dossier Famille
- Fiche enfant (une par enfant)
- Photocopie de l'attestation CAF ou MSA précisant le Quotient Familial (QF) en cours OU à défaut l'avis d'imposition
- Photocopie du jugement de divorce ou tout jugement concernant l'enfant
- Fiche de liaison nominative (une par enfant)
- Photocopie de toutes les pages de vaccins du carnet de vaccination OU certificat médical du médecin traitant certifiant que l'enfant est à jour de ses vaccinations obligatoires

**Si demande de pré-inscription en Accueil de Loisirs des Mercredis et/ou des vacances scolaires :**

- Attestation employeur des 2 parents ( les fiches de paies ne sont pas acceptées)

# Informations générales

## MISE EN PLACE D'UN P.A.I. OU D'UN ACCUEIL SPÉCIFIQUE POUR UN ENFANT

Afin de récupérer un dossier de demande, merci de bien vouloir prendre contact avec les personnes ci-dessous selon le temps d'accueil concerné.

Temps scolaire, temps périscolaire  
et de restauration

-----  
Contacter le directeur de l'école  
Contacter Mme Anita BERNARD  
Référente P.A.I.  
04 94 06 97 67 / 06.27.61.24.32  
[inclusion@la-seyne.fr](mailto:inclusion@la-seyne.fr)

Espace Social Raybaud  
Rue Renan – 2ème étage

Mercredis et vacances scolaires

-----  
Contacter Mme Jade FORNONI  
04 94 06 97 88 / 06 58 99 08 60  
Coordinatrice santé et inclusion  
[inclusion@la-seyne.fr](mailto:inclusion@la-seyne.fr)

Espace Social Raybaud  
Rue Renan – 2ème étage

Les trousse d'urgence doivent être apportées par les familles sur l'école et/ou la structure d'accueil loisirs dès le 1<sup>er</sup> jour. (cantine, garderie périscolaire...)

### École Municipale des Sports

Inscription le **7 Septembre 2024**

Parc de la Navale

### École Municipale des Beaux-Arts

(Inscriptions sur site 1 rue Messine)

Renouvellement d'inscriptions du 3 au 14 Juin 2024

Nouvelles inscriptions du 24 Juin au 5 Juillet 2024

VACANCES SCOLAIRES	PÉRIODE DE PRÉ-INSCRIPTIONS
<b>Vacances de La Toussaint</b> (du 21 Octobre au 31 Octobre 2024)	<u>du 16 au 18 Septembre 2024</u>
<b>Vacances de Noël</b> (du 23 Décembre au 3 Janvier 2025)	<u>du 18 au 20 Novembre 2024</u>
<b>Vacances d'Hiver</b> (du 10 Février au 21 Février 2025)	<u>Du 06 au 08 Janvier 2025</u>
<b>Vacances de Printemps</b> (du 7 Avril au 18 Avril 2025)	<u>du 03 au 05 Mars 2025</u>
<b>Vacances d'été</b> (à compter du 7 Juillet 2025)	<u>du 26 au 28 Mai 2025</u>

### MODALITÉS DE PRÉ-INSCRIPTION

- **PRIORITAIREMENT** via votre messagerie personnelle du Portail Famille
- Par mail ([guichet.unique@la-seyne.fr](mailto:guichet.unique@la-seyne.fr))
- Auprès du Guichet Unique aux Familles
- Par téléphone au 04.94.06.90.98

**Si votre enfant ne peut être accueilli, vous en serez informé(e) par mail.**

Numéro de dossier Famille :

(à récupérer au bas de votre facture)

# DOSSIER FAMILLE

ANNÉE SCOLAIRE  
2024 -2025

1 <sup>ER</sup> RESPONSABLE	
TITULAIRE DU COMPTE FAMILLE, REDEVABLE DES SOMMES DUES ET MISE EN RECouvreMENT AUPRÈS DU TRÉSOR PUBLIC EN CAS D'IMPAYÉS	
CIVILITÉ	Nom (en majuscule) : <input type="text"/> Prénom (en majuscule) : <input type="text"/> (Conforme au Livret de Famille)
	Date de naissance (obligatoire) : <input type="text"/>
	Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/> Précisez : <input type="text"/>
	<input type="checkbox"/> En activité <input type="checkbox"/> En recherche d'emploi Profession : <input type="text"/>
	Adresse complète : <input type="text"/> <input type="text"/>
	Tél. Domicile : <input type="text"/> Tél. Portable : <input type="text"/>
	Adresse e-mail : <input type="text"/> L'adresse e-mail est indispensable pour recevoir des informations générales (grèves, fermetures,...) et pour accéder au compte du « Portail Famille » en ligne. J'accepte de recevoir ma facture par mail : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
DIVERS	N° Allocataire CAF (obligatoire) : <input type="text"/>
	Je, soussigné(e), Mme <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> <input type="text"/> autorise le Guichet Unique aux Familles de la Mairie de La Seyne-sur-Mer à consulter mon compte CAF (accès internet à caractère professionnel mis à la disposition de la Ville par la CAF) afin d'obtenir mon Quotient Familial . <b>Pour les allocataires MSA, fournir obligatoirement une attestation du Quotient Familial.</b>
SITUATION FAMILIALE	<input type="checkbox"/> Parents mariés ou pacsés <input type="checkbox"/> Parents en union libre ou en concubinage <input type="checkbox"/> Famille monoparentale
	<input type="checkbox"/> Parents divorcés ou séparés* <input type="checkbox"/> Famille recomposée <input type="checkbox"/> Veuf (ve)
	*En cas de divorce ou de séparation, l'autorité parentale est : <input type="checkbox"/> Conjointe <input type="checkbox"/> Exclusivement à la mère <input type="checkbox"/> Exclusivement au père
	*En cas de divorce ou de séparation, la résidence de l'enfant est : <input type="checkbox"/> Chez la mère <input type="checkbox"/> Chez le père <input type="checkbox"/> Garde alternée <input type="checkbox"/> Autre
Dans le cas où l'un des 2 responsables légaux ne serait pas autorisé à récupérer l'enfant, <b>merci de bien vouloir nous fournir une copie du jugement de divorce ou une copie de la convention homologuée auprès du Juge aux Affaires Familiales.</b>	

## 2ÈME RESPONSABLE DE L'ENFANT

CIVILITÉ

Nom (en majuscule) :  Prénom (en majuscule) :   
(Conforme au Livret de Famille)

Date de naissance (obligatoire) :

Père  Mère  Autre

En activité  En recherche d'emploi Profession :

Adresse complète :  Idem responsable 1

Tél. Domicile :  Tél. Portable :

Adresse e-mail :

L'adresse e-mail est indispensable pour recevoir des informations générales (grèves, fermetures,...) et pour accéder au compte du « Portail Famille » en ligne.

**J'accepte** que le responsable de l'activité municipale prenne toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence ou d'accident grave survenant à mon enfant pouvant entraîner une hospitalisation,

**Je certifie** l'exactitude des renseignements portés à la connaissance du service du Guichet Unique aux Familles,

**Je m'engage** à communiquer tout changement relatif aux renseignements donnés au service du Guichet Unique aux Familles,

« Je consens à l'utilisation de mon adresse électronique par les services de la Mairie pour recevoir des informations et des invitations relatives à la vie et aux événements de la Ville.

J'accepte  Je refuse

« Je consens à l'utilisation de mon adresse électronique par la Caisse des écoles pour recevoir des informations relatives à sa communication.

J'accepte  Je refuse

**J'atteste** avoir pris connaissance des règlements intérieurs spécifiques à chaque activité,

**J'atteste** avoir pris connaissance du règlement administratif général du Guichet Unique aux Familles.

La Seyne-sur-Mer, le

Signature des Responsables Légaux

## VOTRE ENFANT

CIVILITÉ

Nom (en majuscule) :  Prénom (en majuscule) :   
(Conforme au Livret de Famille)

Date de naissance :  Sexe :  Fille  Garçon

École pour 2024 – 2025 :  Classe pour 2024 – 2025 :

SITUATION FAMILIALE

**En cas de garde alternée, chaque parent doit fournir son propre dossier et ses pièces justificatives.**

**Garde alternée :**  Oui  Non    Semaines paires     Semaines impaires   
(Père  Mère )                      (Père  Mère )

Si oui, fournir un extrait du jugement ou attestation de séparation.  
 Une facturation alternée sera mise en place, à défaut, les activités seront facturées au titulaire du compte famille auquel l'enfant est rattaché.

**Pour toute modification de garde merci de nous en informer.**

AUTORISATIONS PARENTALES

- Autorise mon enfant à partir seul de toutes les activités  oui  non
- Autorise mon enfant à être maquillé  oui  non
- Nous consentons à la captation de l'image de l'enfant et sa reproduction pour la valorisation des projets pédagogiques.
  - Oui  Non
- Nous consentons à la captation de l'image de l'enfant sur des photographies et des films pour la diffusion à la télévision, dans la presse, étant précisé que ceux-ci sont réalisés par des professionnels autorisés par le Maire ou son représentant.
  - Oui  Non
- Nous consentons à la publication des images et des films sur les réseaux sociaux de la Collectivité.
  - Oui  Non

PERSONNES AUTORISÉES

Je, soussigné(e), Mme  M.

**- Autorise par ordre de priorité, les personnes (autre que les parents) nommées ci-dessous à RÉCUPÉRER mon enfant :**

Nom - Prénom	Qualité	Tél. portable

**- Désigne par ordre de priorité, les personnes (autre que les parents) nommées ci-dessous à PRÉVENIR en cas d'accident :**  Idem personne autorisée à récupérer l'enfant

Nom - Prénom	Qualité	Tél. portable

ASSURANCE	ASSURANCE EXTRA SCOLAIRE					
	Nom de l'assurance			Numéro de contrat		
	<input type="text"/>			<input type="text"/>		
ACTIVITÉS AUTOUR DE L'ENFANT	<p>La pré-inscription est annuelle et sera accordée dans la limite des capacités d'accueil.            La validation définitive de votre inscription vous sera confirmée par mail avant la rentrée des classes.            Les modalités de fonctionnement sont précisées dans le règlement administratif.</p>					
			Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
	<b>Accueil périscolaire Matin</b>	<b>7h30-8h30</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<b>Restauration (1 seule modification/an)</b>	<b>11h30-13h30</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<b>Accueil périscolaire Soir</b>	<b>* 16h30-17h30</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>17h30-18h00</b>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Études surveillées</b>	<b>* 16h30-17h30</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<p>* Obligatoirement sur réservation et non-modifiable après le 24 de chaque mois</p>						
PROTECTION DES DONNÉES	<p>« La ville de la Seyne-sur-Mer, réputée responsable de traitement, et la Caisse des écoles, réputée co-responsable de traitement, collectent vos données personnelles dans un fichier informatisé pour la gestion de l'inscription de votre enfant à la restauration scolaire, à l'accueil et aux activités extra-scolaires. La base légale de ce traitement est la mission d'intérêt public.            Par ailleurs, le service du Guichet unique utilisera votre adresse électronique pour vous envoyer des informations relatives au parcours périscolaire de votre enfant.            Vos données sont conservées en base active le temps de la décision sur le dossier, puis 10 ans en base intermédiaire. Elles sont susceptibles d'être transférées à la Caisse des écoles, ainsi qu'aux personnels en charge de l'accueil, des activités et de la restauration.            Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Concernant le transfert de votre adresse électronique et l'usage de l'image de votre enfant, vous pouvez retirer votre consentement à tout moment.            Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre déléguée à la protection des données (DPO), à cette adresse : <a href="mailto:dpo@la-seyne.fr">dpo@la-seyne.fr</a>            Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. »</p>					

## **PRÉ-INSCRIPTION EN ACCUEIL DE LOISIRS DES MERCREDIS**

Inscription dans la limite des places disponibles.  
La validation définitive de votre inscription vous sera confirmée par mail.  
Inscriptions soumises au pré-paiement.  
Pour toutes demandes de pré-inscriptions, obligation de fournir les attestations d'employeurs des 2 parents.

<b>MATERNELLES (3-6 ans de la PS-GS)</b>	<b>ÉLÉMENTAIRES (6-11 ans révolu)</b>
Saint-Exupéry <input type="checkbox"/>	Saint-Exupéry <input type="checkbox"/>
Léo Lagrange <input type="checkbox"/>	Léo Lagrange <input type="checkbox"/>
Jean-Jacques Rousseau <input type="checkbox"/>	Jean-Jacques Rousseau <input type="checkbox"/>
Derrida <input type="checkbox"/>	Renan <input type="checkbox"/>
Anatole France <input type="checkbox"/>	Martini <input type="checkbox"/>
	Marcel Pagnol (6 – 14 ans) <input type="checkbox"/>

### **ACCUEIL DE LOISIRS - Caisse des écoles**

Matin   
Repas   
Après-midi

Concernant l'organisation de l'activité veuillez consulter le règlement intérieur de la Caisse des écoles.

**OU**

### **CENTRE SPORTIF JANAS - Enfants nés de 2014 à 2016**

**Janas** – Maison pleine nature (VTT - course d'orientation - environnement)   
(à la journée uniquement, de 9h00 à 17h00)

### **CENTRE NAUTIQUE - Enfants nés de 2012 à 2015**

**EJ des Sablettes** (activités nautiques)   
Matin (8h00 – 11h30)   
Repas   
Après-midi (13h30 – 18h00)

### **MODALITÉS DE PRÉ-INSCRIPTION**

- **PRIORITAIREM**ENT via votre messagerie personnelle du Portail Famille
- Par mail ([guichet.unique@la-seyne.fr](mailto:guichet.unique@la-seyne.fr))
- Après du Guichet Unique aux Familles
- Par téléphone au 04.94.06.90.98

Si votre enfant ne peut être accueilli, vous en serez informé(e) par mail.